



Le Catalogue collectif de France (CCFr) est l'outil national de recherche bibliographique et documentaire le plus riche du domaine français, permettant de localiser **plus de 30 millions de documents** imprimés et multimédia et de consulter l'ensemble des catalogues en ligne de manuscrits.

Dans chaque notice bibliographique, un lien vers la fiche bibliothèque ou fonds du **Répertoire** facilite l'accès au document.

Les objectifs de la politique de signalement du patrimoine

- Recenser, signaler et valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises
- Homogénéiser les descriptions et les pratiques des professionnels,
- Pérenniser le résultat des actions entreprises par les partenaires.

Pour atteindre ces objectifs, la BnF dispose de plusieurs leviers :

- Des **formations**, proposées gratuitement aux bibliothèques du réseau national de coopération : introduction à XML, l'EAD pour la mise à jour du **Catalogue général des manuscrits (CGM)**, préparation d'un marché de conversion rétrospective de catalogues. Les avis de stage sont publiés sur la liste de diffusion de la coopération (cooperation@bnf.fr).
- Une **aide méthodologique**, afin d'accompagner les différents projets, qu'il s'agisse par exemple de préparer un marché de conversion rétrospective, de préparer le chargement de données dans la **Base Patrimoine** ou le **CGM**, de faciliter la mise à jour du Répertoire ou d'étudier l'interrogation d'un nouveau catalogue par le portail du CCFr.
- Une **aide financière**, notamment pour la conversion rétrospective de catalogues, afin d'en accélérer l'informatisation et de favoriser ainsi l'accès aux collections. Le financement des actions de coopération est dans ce cas fondé sur le principe d'un apport à part égale de la BnF et de ses partenaires.

Par ailleurs, la BnF facilitera prochainement la production de données bibliographiques via la mise à disposition de **TAPIR** (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche), outil mutualisé de production en EAD pour l'actualisation du **Catalogue général des manuscrits** dans le CCFr.

La description et la valorisation des fonds patrimoniaux écrits dans le Répertoire du CCFr

La constitution des collections patrimoniales est étroitement liée à l'histoire du territoire. Souvent initiés par les confiscations révolutionnaires, enrichis par de nombreux dons d'érudits et personnalités locales, développés en fonction de thématiques en lien avec le territoire, les fonds patrimoniaux sont très divers et de toute taille. C'est de cette richesse dont rend compte le **Répertoire**, des plus grandes collections (Versailles) aux plus petites (Bozouls). Toutes ont vocation à être décrites dans le CCFr.



Historique du Catalogue collectif de France

Créé à la fin des années 1990 dans le cadre d'un **projet commun** aux ministères en charge de la Culture et de l'Éducation nationale, le CCFr est géré par la Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture.

Une nouvelle version du portail du CCFr, résultat d'une profonde refonte ergonomique et graphique, a été mise en ligne en juin 2016, suivie depuis d'enrichissements régulier notamment une **recherche cartographique** en juin 2017.



Aujourd'hui, le portail reçoit **60 000 utilisateurs** uniques par mois, dont plus de 60% accède directement au site via les moteurs de recherche.

Le Catalogue collectif de France : des outils mis à la disposition de tous

La coopération permet un développement des bonnes pratiques et une valorisation des données au niveau international, national mais aussi local.

Le CCFr évolue constamment pour faciliter la **réutilisation des données** par les partenaires territoriaux : export des données sous différents formats, permaliens dans les notices, résolveur de liens permettant de lancer une recherche pré-paramétrée, widget permettant d'intégrer le CCFr dans le portail d'un partenaire, XAPI permettant de lancer une recherche et d'en récupérer le résultat sous forme de flux de données réutilisables.

Pour parachever cette démarche, les données du CCFr (Base Patrimoine, Catalogue général des manuscrits, Palme, Répertoire) passeront dès le 1^{er} janvier 2018 sous **licence ouverte Etalab** et seront donc librement réutilisables.

Vous pouvez vous inscrire à la *Lettre d'information du Catalogue collectif de France* via le site de la BnF : <http://lettre.bnf.fr/> et consulter les numéros précédents.

ccfr.bnf.fr
contact : patrimoineccfr@bnf.fr